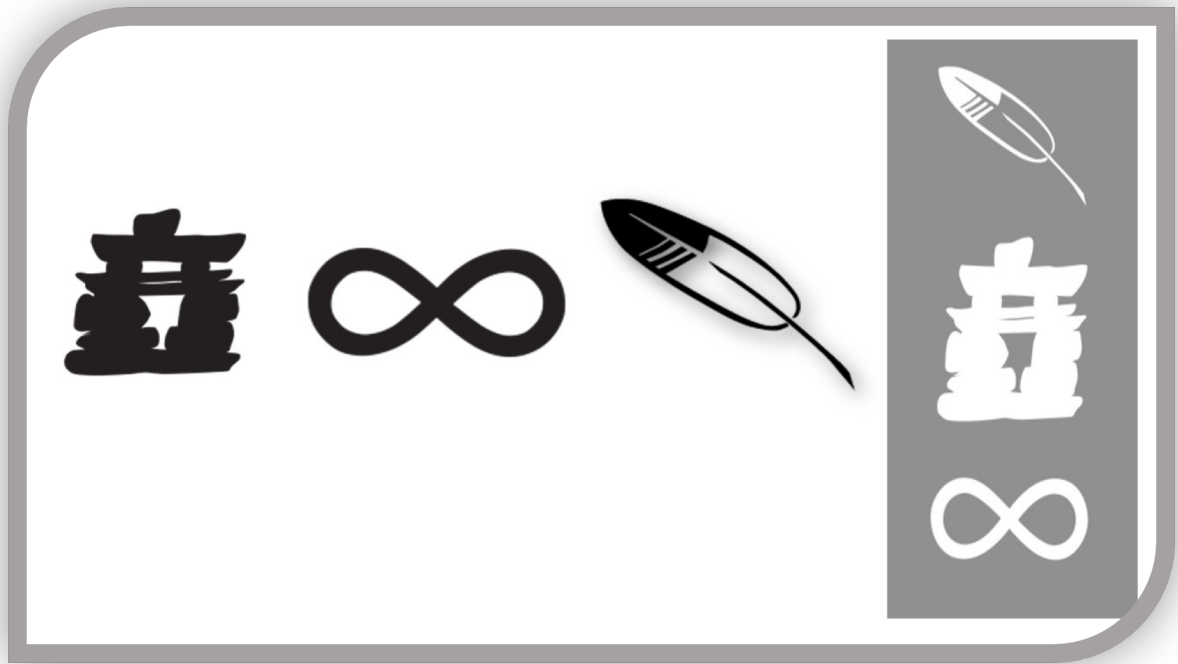


CANADIAN FEDERATION OF LIBRARY ASSOCIATIONS
FÉDÉRATION CANADIENNE DES ASSOCIATIONS DE BIBLIOTHÈQUES



RAPPORT ET RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DE VÉRITÉ ET RÉCONCILIATION

LE TOUT RESPECTUEUSEMENT SOUMIS AU CONSEIL EXÉCUTIF DE LA FCAB-CFLA
PAR CAMILLE CALLISON, PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE VÉRITÉ ET RÉCONCILIATION DE LA FCAB-CFLA

Préface

Le rapport et les recommandations de vérité et de réconciliation ont été préparés à des fins de conformité avec la Charte du comité de vérité et réconciliation ([annexe A](#)). Avant tout, il est important de souligner le travail réalisé par la Commission de vérité et réconciliation (CVR), les commissaires Sinclair, Littlechild et Wilson et tous les peuples autochtones qui ont contribué aux travaux de la CVR tout au long de son enquête.

J'aimerais aussi remercier les membres du conseil inaugural de la FCAB-CFLA, **Paul Takala** (coprésident, CBUC), **Donna Bourne-Tyson** (coprésidente, ABRC-CARL), **Peter Bailey** (vice-président, Alberta), **Alix-Rae Stefanko** (secrétaire, Prairies), **Shelagh Paterson** (trésorière, Ontario), **Trecia Schell** (Atlantique), **Sonia Smith** (Québec), **Daphne Wood** (C.-B.) et **Carole Laguë** (francophone), qui ont eu la clairvoyance de faire des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation une priorité et qui ont cru en ma capacité à diriger le premier comité. Je remercie particulièrement **Kevin Brennan**, agent principal de projet, pour le soutien et l'aide inestimables qu'il a apportés depuis le début.

Par sa composition même, le Comité de vérité et réconciliation est parvenu à quelque chose d'unique en représentant toutes les provinces et tous les territoires du Canada et en produisant un rapport en trois mois. L'organisation du Comité repose sur une adaptation du cadre de la roue médicinale, réalisée sous la houlette des anciens Norman Meade et Marlene Kayseas auxquels nous exprimons notre plus profonde gratitude.

Simple aperçu de la situation actuelle, le présent rapport ne prétend en aucun cas à l'exhaustivité, il constitue plutôt un début. Les nombreuses « bases de données vivantes » que nous créons continueront d'être mises à jour à mesure que de nouvelles informations seront disponibles. Le rapport et les recommandations du Comité de vérité et réconciliation ont vu le jour grâce à l'engagement et au dévouement de ses membres. C'est pourquoi j'aimerais remercier chacun des membres du Comité (voir ci-dessous et l'annexe B) ainsi que les organisations membres de la FCAB-CFLA qui les ont nommés. J'ai eu le privilège de travailler avec une équipe dynamique qui, grâce à son dévouement et ses contributions, a dépassé toutes nos attentes dans la production du présent rapport.

Sarah Andrews, Martha Attridge Bufton, Greg Bak, Betty Braaksma, Marc Bragdon, Donna Bourne-Tyson, Patti Bryant, Cynthia Bretell, Anne Carr-Wiggin, Michael Ciccone, Carol Cooley, Diana Davidson, Monique Désormeaux, Michael Dudley, Pierre Gamache, Stan Gardner, Linda Garvin, Ben Gosling, Rosemary Griebel, Helen Halbert, Karen Hoffmann, Katherine Kasirer, Patricia Knockwood, Thom Knutson, Megan Langley, Jessie Loyer, Feather Maracle Luke, John Mutford, Maggie Neilson, Trina O'Brien Leggott, John Pateman, Colette Poitras, Trudy Russo, Pam Ryan, Joëlle Samson, Sonia Smith, Trecia Schell, Paul Takala, Suzanne van den Hoogen, Jenna Walsh, Natalie Wing et Monique Woroniak.

Je voudrais aussi exprimer ma reconnaissance aux bibliothèques de l'University of Manitoba, particulièrement à Mary-Jo Romaniuk, bibliothécaire universitaire, Nicole Michaud-Oystryk, chef de succursale, Emma Popowich, chef du service des références, et ma collègue libraire

Ellen Tisdale pour leur confiance inébranlable et leur aide. Je me dois aussi de remercier ma famille et surtout mon fils Matthew pour leur soutien indéfectible.

Le tout respectueusement soumis,

Camille L. Callison

Présidente, Comité de vérité et réconciliation et représentante autochtone siégeant au Conseil exécutif de la FCAB-CFLA

Membre du clan Tsesk iye (Gens des Corbeaux) de la Première Nation Tahltan, Camille Callison est bibliothécaire des services autochtones et bibliothécaire de liaison pour l'anthropologie, les études autochtones et le travail social. Elle est aussi membre du Cercle consultatif autochtone de l'University of Manitoba. Elle siège au Comité permanent de la section des questions indigènes de l'IFLA (Fédération internationale des associations de bibliothécaires et d'institutions), au Comité consultatif sur la Mémoire du monde de la Commission canadienne pour l'UNESCO, au Conseil consultatif des bibliothèques publiques du Manitoba et elle a été présidente de la Manitoba Library Association (MLA) et bénévole au Comité des bibliothèques de prison de la MLA.

Sommaire

En tant que priorité absolue de la Fédération canadienne des associations de bibliothèques-Canadian Federation of Library Associations (FCAB-CFLA), le Comité de vérité et réconciliation (<http://cfla-fcab.ca/fr/programmes/verite-et-reconciliation/>) – Truth and Reconciliation Committee (<http://cfla-fcab.ca/en/programs/truth-and-reconciliation/>) a été le premier comité formé par la fédération. Ses membres représentent l'ensemble du Canada, ils font partie de nos associations membres et de la communauté des bibliothèques. Le Comité s'est réuni pour la première fois le 30 septembre 2016 et avait un mandat jusqu'au 1er février 2017, date à laquelle le présent rapport a été remis au nouveau conseil de la FCAB-CFLA; le rapport recommande de nouvelles mesures pour appuyer les peuples autochtones (Premières nations, Métis et Inuits) du Canada à long terme et pour former un comité permanent des questions autochtones qui promouvra ces recommandations.

Truth & Reconciliation Committee Charter

<http://cfla-fcab.ca/wp-content/uploads/2016/08/Committee-Charter-Truth-and-Reconciliation-Committee-Approved.pdf>

Charte du Comité de vérité et réconciliation

http://cfla-fcab.ca/wp-content/uploads/2016/08/Committee-Charter-Truth-and-Reconciliation-Committee-002-2_FR_fr.pdf

Mandat

Le Comité de vérité et réconciliation a pour mission de promouvoir les initiatives qui sont mises en œuvre dans tous les types de bibliothèques afin d'appuyer les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation

(http://www.trc.ca/websites/trcinstitution/File/2015/Findings/Calls_to_Action_English2.pdf)

(http://www.trc.ca/websites/trcinstitution/File/2015/Findings/Calls_to_Action_French.pdf) et

de favoriser la collaboration au sein de la communauté des bibliothèques du Canada.

Responsabilités

Voici certaines des responsabilités du Comité de vérité et réconciliation :

- Entamer le dialogue avec des comités et(ou) des groupes de travail existants au sein des membres de la FCAB-CFLA afin de mettre en évidence les pratiques exemplaires déjà en place dans ce domaine partout au Canada, d'aider à diffuser ces pratiques exemplaires et de favoriser une plus grande coopération au niveau fédéral.
- Entamer le dialogue avec le groupe de travail qui est en voie d'établir l'Association nationale des bibliothèques autochtones (ANBA) dans le but d'appuyer la mise sur pied réussie de l'ANBA et de l'inciter à assumer un rôle de premier plan en ce qui a trait aux questions autochtones à la FCAB-CFLA.



- Examiner les lignes directrices existantes et les pratiques exemplaires relatives aux Autochtones (collectivités des Premières Nations, des Métis et des Inuits) du Canada dans le domaine des services de bibliothèque.
- Recommander une structure et une orientation à long terme au Conseil de la FCAB-CFLA afin de continuer à se pencher sur les questions relatives au droit d'auteur qui touchent les bibliothèques, notamment la mise sur pied d'un comité permanent et de programmes, suivant la première assemblée générale annuelle de la FCAB-CFLA qui aura lieu en février 2017.

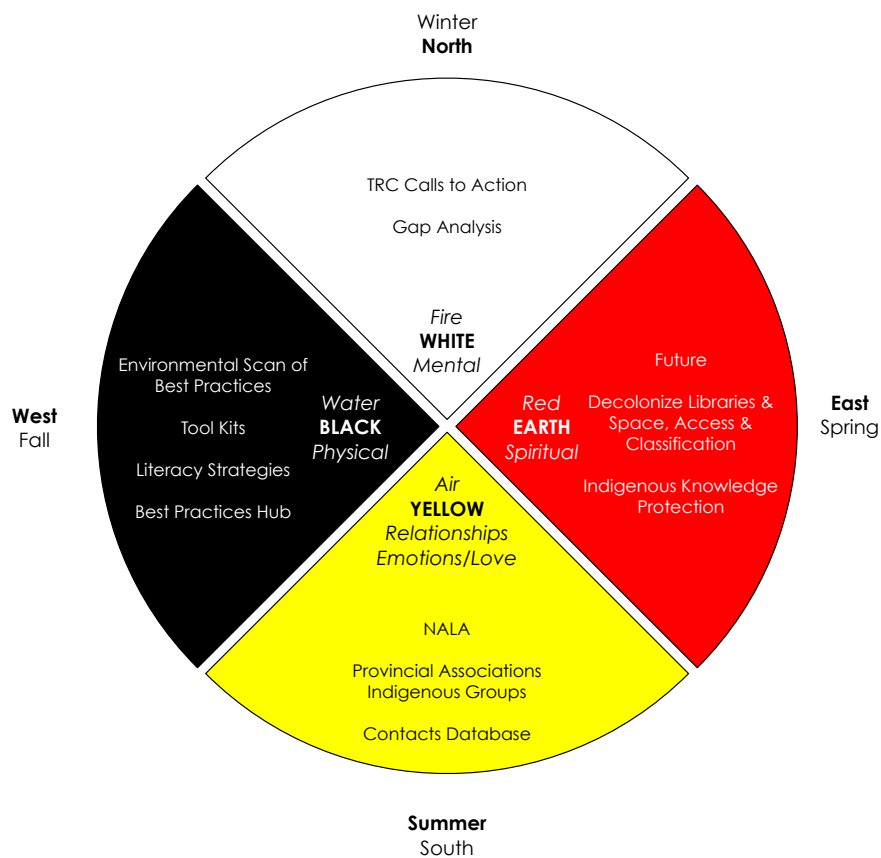
Produits livrables

Afin de s'acquitter de ses responsabilités, le Comité de vérité et réconciliation fournira les produits livrables suivants avec l'appui du responsable principal du projet et d'autres intervenants au besoin.

- La création et la tenue à jour d'une section du site Web de la FCAB-CFLA consacrée à l'établissement et à la promotion des pratiques exemplaires recensées par les bibliothèques et les associations pour favoriser l'éducation concernant les questions autochtones, appuyer la réconciliation et répondre aux besoins des collectivités autochtones.
- Un rapport qui sera présenté au prochain Conseil exécutif recommandant les mesures supplémentaires que la FCAB-CFLA doit prendre pour appuyer à long terme les Autochtones (collectivités des Premières Nations, des Métis et des Inuits).

Méthodologie

L'organisation du Comité repose sur une adaptation du cadre de la roue médicinale. Par ce choix, le Comité cherche à comprendre la vision du monde autochtone.



Le Comité se divise en quatre équipes chargées des responsabilités suivantes. L'équipe Noir du Comité de vérité et réconciliation a compilé les pratiques exemplaires déjà en place concernant les peuples autochtones du Canada. L'équipe Blanc a fourni une analyse des lacunes concernant les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation (CVR) et a recommandé un examen annuel destiné à évaluer les progrès réalisés. L'équipe Jaune a examiné les relations existantes et a créé une base de données de personnes-ressources. Enfin, l'équipe Rouge a envisagé l'avenir en examinant l'ensemble des connaissances relatives à la décolonisation de l'espace, à l'accès et à la classification, à la protection des connaissances autochtones, à la sensibilisation et au service.

Noir Recherche Pratiques exemplaires	Jaune Relations Liaison avec l'ANBA	Blanc Analyse Appels à l'action de la CVR	Rouge Avenir Décolonisation
Responsable Monique Woroniak	Responsable Feather Maracle Luke	Responsable John Pateman	Responsable Jessie Loyer
Suppléante Patricia Knockwood	Suppléante Anne Carr Wiggin	Suppléante Jenna Walsh	Suppléant Michael Dudley
Chargée de liaison avec le Conseil Sonia Smith	Chargée de liaison avec le Conseil Trecia Schell	Chargé de liaison avec le Conseil Paul Takala	Chargée de liaison avec le Conseil Donna Bourne-Tyson :
Cynthia Bretell	Colette Poitras	Ben Gosling	Maggie Neilson
Trudy Russo	Marc Bragdon	Joëlle Samson	Stan Gardner
Pam Ryan	Carol Cooley	John Mufford	Pierre Gamache
Katherine Kasirer	Sarah Andrews	Megan Langley	Martha Attridge Buffon
Helen Halbert	Betty Braaksma	Monique Désormeaux	Patti Bryant
Linda Garvin	Trina O'Brien Leggott	Michael Ciccone	Suzanne van den Hoogen
Thom Knutson	Diana Davidson	Karen Hoffmann	Greg Bak
Betty Braaksma	Natalie Wing		Rosemary Griebel
			Camille Callison

Pour en savoir plus sur la roue médicinale utilisée, veuillez consulter la page sur le Voyage de l'esprit humain de Turtle Lodge <http://www.turtlelodge.org/journey-of-the-human-spirit/>. Le centre Turtle Lodge a également eu la charge de la Pierre du mauri du Forum international des bibliothécaires autochtones (IILF, International Indigenous Librarians' Forum) pour le Canada à partir du 9^e forum de 2015, jusqu'à ce qu'elle soit transmise à l'Australie en février 2017. Les recommandations du Comité de vérité et réconciliation de la FCAB-CFLA ont été lues à l'assemblée générale annuelle de la FCAB-CFLA le 1^{er} février 2017 en présence de la Pierre du mauri. Pour en savoir plus sur l'IILF et la Pierre du mauri, veuillez consulter <http://libguides.lib.umanitoba.ca/NinthInternationalIndigenousLibrariansForum2015>. L'ancien Norman Meade a reçu du tabac et des conseils lui ont été demandés de façon traditionnelle sur le processus entrepris. <http://umanitoba.ca/student/indigenous/elders-in-residence.html>.

Recommandations

Le Comité de vérité et réconciliation a approuvé les dix (10) recommandations générales ci-dessous, des recommandations plus spécifiques et détaillées sont traitées dans les chapitres des quatre équipes du rapport.

1. Étant donné que la portée de la FCAB-CFLA est nationale et qu'elle peut influencer sur des politiques nationales et internationales concernant des questions importantes, nous lui demandons de créer un comité permanent sur les questions autochtones qui utilisera le cadre à roue médicinale élaboré par le Comité de vérité et réconciliation (VR).
2. Le Comité de VR appuie et approuve l'Énoncé de position sur les services de bibliothèque et de littérature pour les peuples autochtones (Premières Nations, Métis et Inuits) du Canada adopté par la FCAB-CFLA.
3. Le Comité encourage les bibliothèques, les archives et les institutions de mémoire culturelle à mettre en œuvre les 94 appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, dont plusieurs ont une incidence directe sur les bibliothèques et les archives et sont classés comme prioritaires dans le présent rapport. Elle les invite également à produire un rapport d'étape annuel afin de suivre l'avancement de la mise en œuvre.
4. Il faudrait assurer l'accessibilité à l'avenir en rappelant continuellement aux parties prenantes que tout matériel produit et toute programmation prévue doivent être accessibles à tous les Canadiens. Le CAÉB (Centre d'accès équitable aux bibliothèques) et le NNELS (Réseau national de services de bibliothèque équitables) sont bien placés pour appuyer les efforts dans ce sens.
5. Il faudrait décoloniser l'accès et la classification en remédiant aux distorsions structurelles des schémas actuels d'organisation du savoir et de recherche documentaire, hérités du colonialisme, pour intégrer les épistémologies autochtones dans les pratiques de catalogage et la gestion du savoir.
6. Il faudrait décoloniser les bibliothèques et l'espace en reconnaissant et en soutenant les cultures, les langues et les connaissances autochtones par plusieurs moyens : organisation de l'espace, décoration intérieure, signalétique, installations artistiques, reconnaissances de la réalité géographique de territoires traditionnels spécifiques et programmation publique réalisée en collaboration avec des intervenants autochtones.
7. Il faudrait accroître les possibilités pour les bibliothécaires, les archivistes et les professionnels de l'information autochtones ainsi qu'inclure les épistémologies autochtones dans la profession de bibliothécaire et d'archiviste au Canada par plusieurs moyens : pédagogie culturellement appropriée, pratiques de recrutement, formation professionnelle et continue et formation interculturelle en collaboration avec des intervenants et des partenaires autochtones locaux.
8. Le Comité recommande la mise en œuvre de protocoles et d'accords de protection du savoir autochtone avec des groupes autochtones locaux ou autres ayant des possessions dans des bibliothèques, des archives ou des institutions de mémoire culturelle, afin de



respecter le concept de droit d'auteur en matière d'histoire et d'héritage autochtones, dont les éléments consistent souvent, mais pas uniquement, en traditions orales, chants, danses, contes, anecdotes, toponymes, noms héréditaires et d'autres formes de savoir autochtone. Le Comité recommande que la FCAB-CFLA participe activement à la réforme de la *Loi sur le droit d'auteur* afin qu'y soit incluse la protection des connaissances et des langues autochtones tout en appelant à des modifications qui incluraient le savoir traditionnel, conformément aux recommandations du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) (<http://www.wipo.int/tk/fr/igc/index.html>). Nous nous associons à la Commission de vérité et réconciliation pour demander à Bibliothèque et Archives Canada d'appliquer l'appel à l'action n° 69 (annexe D) de la Commission de vérité et réconciliation en mettant en œuvre de façon intégrale la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) (http://www.un.org/esa/socdev/unpfi/documents/DRIPS_fr.pdf) et l'Ensemble de principes actualisé pour la protection et la promotion des droits de l'homme par la lutte contre l'impunité (2005), plus connu sous le nom Principes de Joinet/Orentlicher (<http://www.derechos.org/nizkor/doc/joinetf.html#aI>);

9. Il faudrait créer une base de données en ligne de « documents vivants » qui présenteraient les pratiques exemplaires en matière de services aux autochtones dans les bibliothèques, les archives et les institutions de mémoire culturelle. Cette base de données servira fondamentalement à diffuser ces pratiques exemplaires et, en tant que « document vivant », elle devra être mise à jour trimestriellement, de préférence, ou semestriellement.
10. Il faudrait tenir à jour une base de données des organisations ou groupes autochtones engagés dans la préservation de la mémoire culturelle – notamment des bibliothèques, des archives, des organismes de préservation des langues ou de l'histoire culturelle et des musées – afin de nouer des relations avec ces groupes. Il faudrait appuyer le développement d'une association autochtone de bibliothèques, d'archives et d'institutions de mémoire culturelle et soutenir le principe d'Association nationale des bibliothèques autochtones (ANBA) et son intention annoncée de développer les bibliothèques publiques de Premières Nations dans les réserves.

Avis de non-responsabilité

1. Le rapport et les recommandations du Comité de vérité et réconciliation de la FCAB-CFLA sont plus un point de départ fondamental qu'un examen exhaustif de toutes les questions.
2. Compte tenu du temps imparti, les collectivités autochtones n'ont pas été consultées, mais il y avait des cadres autochtones à des postes de direction.
3. L'absence de contribution de la communauté des archives canadienne s'explique par le petit nombre d'archives membres de la FCAB-CFLA au moment de la formation du Comité de vérité et réconciliation. Quand le Conseil canadien des archives (CCA) a adhéré à la FCAB-CFLA en novembre 2016, la communauté canadienne des archives avait déjà établi son propre groupe de travail sur les appels à l'action de la CRV. En juin 2016, le Comité directeur des archives du Canada (collaboration entre le Conseil canadien des archives, l'Association canadienne des archivistes, l'Association des archivistes du Québec, Bibliothèque et Archives Canada et le Conseil des archivistes provinciaux et territoriaux) a établi une « Réponse au rapport de l'équipe de travail de la Commission de vérité et réconciliation » et un mandat de deux ans pour répondre à l'appel à l'action n° 70, qui s'adresse directement à la communauté des archives. Le Comité de vérité et réconciliation de la FCAB-CFLA soutient ce processus et espère travailler en partenariat avec le Comité des archives dans la suite du cheminement vers la réconciliation.
4. Nous reconnaissons que toutes les voix n'ont pas été représentées, notamment celles du secteur de la santé, de l'éducation et de nombreux autres types d'institutions de mémoire culturelle. Nous espérons pouvoir collaborer avec ces secteurs et intégrer leurs contributions dans les bases de données et les documents vivants que nous élaborerons.